

Nominatif

Choulex, le 22 mai 2020

Cher Monsieur,

Nous vous informons que le Conseil municipal est convoqué pour sa séance d'installation le

Mardi 2 juin 2020 à 19 heures

à la Mairie, selon l'ordre du jour suivant :

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2020 validant les élections des Conseils municipaux du 15 mars 2020, publié dans la Feuille d'Avis Officielle du 14 avril 2020 ;
2. prestation de serment des Conseillers municipaux entre les mains de la doyenne d'âge ;
3. élection du bureau du Conseil municipal (immédiatement après son élection le Président du Conseil municipal reçoit la prestation de serment de la doyenne d'âge) ;
4. nomination des diverses commissions.

Restant entendu que votre présence à cette séance d'installation est indispensable, je vous prie de recevoir, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Patrik RECHSTEINER
Maire